



**CHARTRE DE BIENSEANCE DE LA DEMI-PENSION**

---

**CETTE CHARTE ADOPTEE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09 JUILLET 2019 EST ANNEXEE AU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT.**

**TEXTE DE LA CHARTE**

Le repas doit être un moment de détente pour tous. Pour cela, certaines règles sont incontournables :

- Garder un niveau sonore acceptable afin que ce moment reste un agréable.
- Présenter sa carte à chaque passage au self. L'oubli de la carte entraîne un passage au self en fin de service.
- Respecter l'ordre de passage sans bousculade ni chahut. Les élèves participant à des clubs ou ateliers devront présenter leur carte de club en plus de la carte de cantine.
- Parler de façon respectueuse aux personnels de service, aux surveillants et à ses camarades.
- Ne pas courir ni changer de place dans le réfectoire.
- Ne pas se lever de façon intempestive et sans raison.
- Manger proprement, en évitant de salir la table et de jeter de la nourriture par terre.
- Ne pas faire d'aller et de retour pour remplir son verre.
- Ne pas gaspiller les aliments en ne prenant que ce qui est nécessaire.
- Aucune nourriture et aucun papier ne doivent sortir du réfectoire.
- Laisser la configuration des tables et des chaises telle que vous la trouver.
- Le repas terminé, débarrasser son plateau en mettant les déchets dans les poubelles de tri prévus à cet effet.

**TOUTE INFRACTION A LA CHARTE SERA SANCTIONNÉE.**